



POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

HOPPS Group & ses filiales



Soucieux de consolider ses actions et ambitions en matière environnementale, sociale et sur la gouvernance, ainsi que d'impulser cette démarche responsable dans toutes ses filiales, **HOPPS Group adopte une politique achats responsables** en adéquation avec sa vision et sa politique RSE.

Cette politique s'inscrit également dans l'engagement des filiales à contribuer aux **17 Objectifs de Développement Durable** et témoigne de la volonté du groupe à intégrer ces objectifs dans l'ensemble de ses métiers et de les promouvoir dans ses relations partenaires. Cette politique achats responsables permet de s'inscrire dans les ODD suivants :



A travers cette politique, HOPPS Group prend **3 engagements** :

1. Introduire le **carbone** et l'**énergie** dans les critères de sélection des fournisseurs
2. Prioriser l'**économie locale** et l'**économie circulaire**
3. Garantir le **respect des Droits humains** et favoriser des fournisseurs ayant une démarche sociale sur l'**égalité** et l'**inclusion**

La Direction d'HOPPS Group s'est fixée **8 objectifs** afin d'atteindre ses engagements à l'horizon 2025 :

Relations responsables avec les fournisseurs

- Prioriser les règlements à l'amiable des éventuels différends avec les fournisseurs.
- Accompagner/orienter les fournisseurs habituels dans la prise en compte des critères RSE dans leurs activités.
- Diffuser le code de conduite RSE à 100% des fournisseurs.

Environnement

- Prioriser* les critères carbone (la plus faible intensité carbone économique) et énergie (la plus faible consommation d'énergie pour un produit/service) sur tous les autres critères achats pour 50% des nouveaux achats et appels d'offre pertinents.
- Prioriser* l'achat de matériels d'occasion, reconditionnés et/ou composés de matières recyclées (appareils numériques, mobilier...) pour les nouveaux besoins, à condition que cela permette la bonne réalisation des activités.
- Pour un même produit/ service, si une option régionale existe** elle doit être priorisée* pour 100% des nouveaux achats.

Social & Droits humains

- Construire une cartographie des risques d'atteinte aux Droits humains.
- Favoriser les fournisseurs ayant une démarche sur l'égalité et l'inclusion et dont les résultats peuvent être prouvés par des indicateurs de performance.

Pour garantir l'atteinte de ces objectifs, 100% des équipes du service achat et RSE sont formées aux achats responsables. De plus, les acheteurs.ses perçoivent une rémunération cohérente avec l'ensemble des engagements pris dans cette politique.

La Direction d'HOPPS Group et notamment celle des achats se charge de veiller au respect et à la diffusion de cette politique qui est applicable à toutes ses filiales. Un bilan de l'atteinte des engagements sera réalisé après 2025 afin de mettre à jour cette politique.

Signature de la Direction



Date d'entrée en vigueur : le 3 avril 2023

Date de révision : le 3 avril 2025

*La priorisation de ce critère sera possible dans la limite d'un coût supplémentaire ne dépassant pas 5% du prix d'achat.

**Voir tableau ci-dessous :

1.Présence locale (critère prioritaire)	2. Production/ prestation locale (critère secondaire)
Le fournisseur doit avoir au moins une antenne dans la région où sera livrée et/ou prestée la commande d'HOPPS Group.	La fabrication du produit ou la prestation de service réalisée doit être localisée dans la région où sera livrée et/ou prestée la commande d'HOPPS Group.